



Réunion du Réseau syndical  
de coopération au développement

♦♦♦

Bruxelles, 17-18 février 2009

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION**

Assistance:	Autriche	ÖGB	Tanja Buzek (17/02)
	Belgique	CGSLB	Vera dos Santos Costa (17/02)
			Maresa Le Roux
	Belgique	FGTB	Thierry Aerts
	Canada	CLC	Anna Nitoslawska
	Canada	CSN	Jacques Letourneau
	Danemark	Conseil LO/FTF	Mads Bugge Madsen
	Finlande	SAK	Pekka Ristelä
	Finlande	SASK	Hannu Ohvo
	France	CFDT	Luc Martinet
	France	CGT	Pierre Coutaz
			Olivier Blamangin (18/02)
	France	CGT-FO	Jens Tinga
	Grande-Bretagne	TUC	Gemma Freedman
			Bandula Kothalawala
	Hongrie	MOSZ	Orsolya KAPITÁNYFY (18/02)
	Italie	CGIL	Gianfranco Benzi
	Italie	CISL	Giuseppe Luliano
	Pays-Bas	CNV Internationaal	Jan Gerrit Van Norel
	Pays-Bas	FNV Mondiaal	Andriette Nommensen (17/02)
	Roumanie	Cartel Alfa	Camelia Dascalescu
	Roumanie	BNS	Mirela Caravan
	Espagne	CC.OO.	Marisol Pardo
	Espagne/Pays basque	ELA	Saioa Igeregi
	Espagne	ISCOD-UGT	Isabel Caño
			José Manzanares
	Espagne	USO-SOTERMUN	Santiago González
	Suède	LO	Leif Isaksson
	Suède	LO-TCO	Torbjörn Strandberg
	Suède	TCO	Helena Johanson (17/02)
	États-Unis	Solidarity Centre	Kate Doherty
		CGU	Jim Baker
		FITTHC	Steve Grinter
		CSI-AFRIQUE	Adrien Akouete
		CSI-AP	Haridasan Parayarikkal
		CSI-AP	Toshiyuki Wakatsuki
		CSC-OCDE	Kristine Drew
		TUCA	Martha Ayala

Secrétariat: Steve Benedict, Département des Droits humains et syndicaux (18/02)  
Jan Dereymaeker, Bureau du SGA  
Mamadou Diallo, Bureau du SGA  
Kamalam, Département Egalité (18/02)  
Olga Nicolae, CRPE (18/02)  
Kattia Paredes, Département Egalité (18/02)  
Luc Vermeersch, CSI (17/02)  
Jaap Wienen, secrétaire général adjoint CSI

Excusés: Belgique CSC  
France CFTC  
Norvège LO

Procès-verbal: Peggy De Clercq, Bureau du SGA  
Jan Dereymaeker (points 6, 7)  
Mamadou Diallo (point 8)

## **0. Bienvenue et présentation de l'ordre du jour**

Jaap Wienen souhaite la bienvenue aux participants.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire est adopté.

### **2. Procès-verbal de la réunion du 8-9 octobre 2008**

Certaines remarques de Pierre Coutaz, CGT, sont ajoutées. Le procès-verbal est approuvé.

### **3. Plan d'action 2009-2010**

#### **3. a. Planification du réseau et méthodes de travail**

L'UE a approuvé la proposition relative au travail en réseau. En conséquence, le personnel du réseau a entamé ses travaux: Paola Simonetti, en tant que chargée de politique, Luc Vermeersch, en tant que chargé de communication et Mamadou Diallo, en tant que chargé de programmes. Jan Dereymaeker exercera en qualité de coordinateur de projet.

Jan Dereymaeker explique que la proposition de projet, telle qu'elle avait été approuvée par la Commission, a été traduite en un programme de travail pour la CSI pour 2009 et 2010. Le suivi pour les années ultérieures devrait être planifié à la fin de 2009.

Le programme de travail inclut six activités (voir: Programme de travail 2009-2010 du Réseau syndical de coopération au développement). Celles-ci se dérouleront de manière transparente, avec la participation des organisations qui souhaitent coopérer.

A l'heure actuelle, le réseau, en tant qu'instrument destiné au renforcement de la cohérence dans le domaine de la coopération syndicale au développement et au respect des structures et décisions autonomes, opère sur la base de projets, avec une structure moins formelle que certains ne le

souhaiteraient (ex. absence de termes de référence). Cependant, il est possible de reproduire l'information relative au projet – résultats projetés, cadre logique etc. - sur la page Web de la CSI spécialement dédiée à la coopération au développement. Celle-ci pourrait, dès lors, faire office d'instrument de surveillance et d'évaluation. Les objets et les indicateurs étant clairement définis, c'est un instrument idéal pour mesurer le progrès. Il est important de ne pas partir de zéro et, à la place, de tirer parti du savoir-faire des partenaires forts d'une longue expérience.

L'idée de charger un des groupes de travail de l'évaluation comparative de l'éducation sur le développement dans les différents pays est soutenue. Une telle approche est indispensable en temps de crise, quand des révisions baissières des fonds dévolus à l'aide extérieure et au développement sont susceptibles de survenir.

« Les syndicats en tant qu'acteurs du développement » est un autre chapitre extrêmement important. Il est absolument essentiel d'informer l'opinion publique de l'action des syndicats et de mobiliser le soutien de l'opinion.

Une attention particulière devra être accordée à la politique en matière de plaidoyer et de sensibilisation des citoyens dans les nouveaux États membres de l'UE.

Il conviendrait également d'inclure la question du genre au programme des groupes de travail.

Pour ce qui a trait aux séminaires de développement des capacités dans le sud, il est proposé d'inclure la durabilité, les moyens de financement, les programmes de pays et l'autonomie financière des programmes de développement, en veillant à tenir compte des effets de la crise. Les séminaires pour les pays du sud devront être précédés d'une consultation avec les organisations régionales.

Jan Dereymaecker propose de transformer les groupes de travail en quatre flux de travail, qui pourraient éventuellement inclure des ateliers de travail. Ce qui offrirait plus de possibilités que des réunions en face-à-face.

Les flux de travail envisagés permettraient d'aborder l'éducation au développement et la sensibilisation.

Les éléments mentionnés –capacité propre, autonomie financière, estimation et évaluation de l'impact, accès aux fonds (UE), OMD, etc.- peuvent être inclus aux discussions.

Le compte-rendu des activités du réseau sera revu et mis à jour.

Tout le monde s'accorde sur la méthodologie des groupes de travail, y compris sur les observations faites concernant l'attribution d'un caractère plus permanent ou semi-permanent à ces groupes. Bien que les moyens financiers disponibles soient limités, les échanges d'informations s'en verront certainement renforcés. Les organisations sont invitées à informer Mamadou Diallo à quel groupe de travail elles souhaitent contribuer activement.

Adoption du programme d'activités, y compris séminaires, études, etc..

L'évaluation du réseau sera effectuée en interne par un groupe de travail restreint.

Y a-t-il des partenaires disposés à prendre en charge l'organisation des séminaires ? Les collègues suédois faciliteront l'organisation de la Conférence plus tard cette année. Y a-t-il des partenaires qui soient disposés à assumer ou à mettre en oeuvre les travaux de recherche ou d'y contribuer et si oui, dans quels domaines ?

### **3. b. Préparation de la Conférence sur la coopération au développement**

Un petit groupe de travail se réunira pour préparer la Conférence de Stockholm de façon plus détaillée. Les participants devraient arriver le 12 octobre et la Conférence sera en session les 13 et 14 octobre.

Il est demandé de veiller à inclure parmi les participants des personnes qui bénéficient effectivement de la coopération au développement. D'autre part, il serait utile que la société civile y soit également représentée, pour permettre un dialogue constructif.

Cette conférence offre une occasion d'acquérir une meilleure compréhension du rôle unique du mouvement syndical dans le développement et du rôle des syndicats dans la lutte contre la pauvreté.

A l'occasion de la conférence, l'accent devra être mis sur une vision mondiale. L'objectif primordial étant d'être reconnus en tant qu'acteurs dans le développement, il est important de se concentrer sur ce message. Pour que le message passe, il s'agira de faire preuve d'esprit stratégique. Il pourrait, notamment, s'avérer utile de publier les résultats de la conférence, pour mettre en exergue les arguments avancés et les réussites (DFID – Département pour le développement international, Royaume-Uni).

Les invitations devraient être envoyées au plus tard au mois d'avril. Outre les institutions coopérantes de l'UE, il conviendrait également d'assurer la présence de l'OIT, des banques pour le développement et de l'agence d'aide au développement des Etats-Unis. Est-il possible d'inclure des universitaires ? Un employeur progressiste pourrait faire une intervention au sujet de notre rôle spécifique en tant que partenaires sociaux dans le développement.

Il convient d'assurer suffisamment de publicité, de conférences de presse, etc.. Pour ce qui a trait au titre de la conférence, les suggestions peuvent être communiquées directement à l'équipe du RSCAD.

Le groupe de travail de la CSI et les collègues suédois tiendront compte des commentaires et des demandes éventuelles qui leur seront soumises. Une approche stratégique et des objectifs clairement définis sont requis.

### **3. c. Plan d'information et de communication du Réseau**

Luc Vermeersch, chargé de communication du projet de réseau de coopération au développement a rédigé un document projet concernant la politique en matière d'information. Vous pouvez lui transmettre directement vos commentaires ou suggestions éventuels par courriel:

La participation et les réactions de l'ensemble des parties prenantes sont d'une importance capitale.

Des groupes cibles doivent être définis et les objectifs en matière de communication énoncés.

Quant aux promesses concernant les informations de base des partenaires et la base de données, les progrès accomplis jusqu'à présent ne permettent pas encore de présenter un premier résultat. Ce compte-rendu est, toutefois, important et sera présenté dès que possible.

### **3. d. Initiatives en matière de formation et de développement des capacités**

Le développement des capacités englobe un grand nombre de thématiques, participe au renforcement des structures et des compétences et accroît le niveau de connaissances concernant les différents programmes et concepts.

La CSI s'emploie à améliorer la coopération avec l'OIT et le CIF, à Turin, de même qu'avec les instances régionales de l'OIT.

Pour l'heure, un accord a été conclu avec le CIF-OIT concernant le soutien à la formation, aux points focaux et au travail en réseau avec les collègues dans le domaine des droits humains et syndicaux. Un premier programme de formation sur les droits humains et syndicaux a eu lieu en 2008. Un second programme est prévu en 2009.

Bien qu'il n'appartienne pas à la CSI de définir la politique en matière de formation de l'ACTRAV-OIT et du CIF-OIT, il est implicitement entendu que les priorités de la CSI doivent constituer un important critère de référence à l'heure de définir le programme du CIF. La CSI se réunira avec les six collègues du Comité de formation du Conseil d'administration de l'OIT pour tenter de parvenir à une meilleure cohérence. Des efforts complémentaires devront aussi être consentis en collaboration avec les bureaux régionaux de l'OIT.

#### **4. Rapports de progrès concernant la mise en œuvre des programmes mondiaux**

Immédiatement à la suite du Congrès fondateur de la CSI, les priorités de la CSI ont été définies, conformément au plan d'action de la CSI. Une série de projets ont été ébauchés au terme de consultations avec les organisations affiliées, les organisations régionales, les organisations solidaires, etc..

Les décisions prises au sein du Conseil général concernant les priorités et les projets ont, désormais, ouvert la voie à des possibilités de collaboration concrètes.

##### **4. a. Droits humains et syndicaux**

Directeur du département des droits humains et syndicaux depuis janvier, Steve Benedict envisage la planification des activités futures autour de plusieurs piliers: Le comité des droits humains et syndicaux, les mécanismes de fixation et de contrôle des normes, le Rapport Annuel, la promotion et la défense des droits humains et syndicaux dans les pays à risque, les programmes spéciaux consacrés aux normes fondamentales du travail et les réseaux dédiés aux actions régionales et mondiales dans le domaine des droits humains et syndicaux.

Le comité des droits humains et syndicaux nouvellement établi a tenu sa première réunion. Il s'agit à présent de consolider les résultats et d'œuvrer à une participation plus effective. Le Comité a élu son nouveau président en la personne de Jongerius, ainsi que plusieurs vice-présidents.

Le Rapport annuel 2009 est en bonne voie pour une sortie prévue à l'occasion de la CIT, en juin.

L'agencement même du Rapport Annuel fait l'objet d'une révision, afin de déterminer le format le plus pratique.

Un autre pilier est la promotion et la protection des droits humains et syndicaux dans les pays à risque (ex. Conférence sur la situation au Zimbabwe, préparation et diffusion dans certains pays comme le Swaziland, notamment, de documents vidéos et de brochures, ...).

Les programmes spéciaux sur les normes fondamentales du travail et, plus spécifiquement, sur le thème du travail forcé et de la traite des êtres humains se poursuivent de manière continue.

A ce propos, Jaap Wienen ajoute que la mise en œuvre doit démarrer aussitôt que possible et doit être assortie d'une dimension régionale importante. Chacune des régions a désigné une personne chargée des projets.

Hannu Ohvo a évoqué l'empressement de SASK à contribuer son soutien au Rapport Annuel en tant qu'important outil d'information et de campagne. Il a, par ailleurs, été question de la possibilité d'inclure la coopération dans le cadre de la conférence sur le Zimbabwe à l'ordre du jour des discussions.

Si le TUC s'est déclaré prêt à soutenir également la conférence sur le Zimbabwe, Bandula Kothalawala ne peut pas encore préciser en quoi consistera ce soutien. Quant au Rapport Annuel, le TUC œuvre en étroite collaboration avec Amnesty International.

Jaap Wienen fait le point sur la situation. Il y a un engagement de LO-TCO, de FNV et de la FES. Le TUC attend l'accord du DFID. Un premier accord a été conclu avec ISCOS concernant certains enjeux. Une discussion positive a eu lieu avec CC.OO. et UGT ISCOD. Les consultations se poursuivront. Un accord initial a été conclu avec LO Norvège. Il y a eu un problème au niveau du ministère belge mais les organisations belges sont à présent prêtes pour amorcer des discussions plus concrètes. Une date sera fixée pour une rencontre avec les collègues français. Mads Bugge Madsen présentera un rapport au terme des discussions internes au sein de LO/FTF. Kate Doherty examinera les approches possibles pour une participation plus concrète du Solidarity Center aux projets. CNV a promis une réponse dans le courant du mois. Les collègues canadiens présenteront leurs conclusions en temps voulu.

Aussi limitées que soient les possibilités à la portée de certaines organisations, la possibilité d'une discussion sur un engagement n'est pas à exclure.

#### **4. b. VIH/SIDA**

Le programme VIH/sida a été développé dans le cadre du Programme du groupement Global Unions sur le sida.

A l'issue d'une série de consultations, il a été convenu de renforcer les actions sur le VIH/sida menées par les centrales nationales, ciblées sur la base des travailleuses et travailleurs et leurs familles.

Un engagement a été obtenu de LO-TCO. Une demande a été présentée à l'UE. D'autre part, un accord a été souscrit avec OITSIDA permettant à la CSI-GUAP d'engager un coordinateur.

Le TUC n'est pas en mesure de fournir une contribution financière du fait qu'il est déjà tenu par une série d'engagements bilatéraux (Ghana, Ouganda et, éventuellement, Nigeria). Jaap Wienen rappelle qu'il est important d'être continuellement tenus au courant des activités organisées et des partenaires y participant.

Le CLC (Canada) a affiché un regain d'intérêt pour une participation accrue aux activités sur le VIH/sida. Le CLC tente de remettre sur pied une petite caisse du travail. Des discussions sont en cours pour déterminer comment le CLC peut contribuer aux actions menées à l'échelle mondiale et dans les régions.

#### **4. c. Economie informelle**

Le programme consacré à l'économie informelle conjugue des approches multilatérales et bilatérales et bénéficie du soutien des organisations solidaires. Le programme prévoit également l'établissement d'un groupe de réflexion.

L'OIT a décidé qu'une conférence serait organisée sur la protection sociale des travailleurs.

Certains progrès ont été engrangés. Une rencontre à l'échelle mondiale a été organisée, de même que des événements régionaux. Il y a de bonnes contributions en vue des réunions pilotes nationales. Les bureaux régionaux de l'OIT pourraient apporter leur soutien à l'échelle nationale. Il y a des ouvertures possibles pour les organisations solidaires ayant des relations avec certains pays. Les projets pilotes, dotés d'un budget de 10.000 euros, pourraient galvaniser les organisations nationales vers l'organisation des travailleuses et travailleurs de l'économie informelle.

José Manzanara met en exergue l'expérience de l'ISCOD-UGT dans les campagnes syndicales pour la reconnaissance dans l'économie informelle, la législation du travail depuis la perspective des travailleurs et les codes de bonne pratique. L'ISCOD-UGT est prêt à coordonner ses efforts avec la CSI, pour augmenter l'efficacité des actions menées et améliorer les conditions des travailleuses et travailleurs de l'économie informelle. Les travailleuses et travailleurs de l'économie informelle nécessitent l'accès aux syndicats pour pouvoir s'organiser.

Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'intégrer l'économie informelle aux structures syndicales. Du point de vue politique, la lutte pour améliorer les perspectives des couches sociales les plus défavorisées en leur garantissant l'accès à la sécurité sociale conserve toute son importance. L'adaptation des structures et des pratiques syndicales, c'est là la finalité même des projets pilotes. Les projets seront adaptés en fonction de la situation particulière d'un pays donné ou d'une région donnée. Un plan d'ensemble ou feuille de route est requis pour parvenir à une plus forte synergie, avec la participation d'organisations régionales, des FSI et autres.

#### **4. d. Autres points**

**ÉGALITÉ - 1<sup>ère</sup> Conférence mondiale des femmes de la CSI, Bruxelles, 19-21 octobre 2009**  
**Racisme et xénophobie**  
**Migration**

**1<sup>ère</sup> Conférence mondiale des femmes de la CSI, Bruxelles, 19-21 octobre 2009**

Le SASK est prêt à contribuer.

#### **Racisme et xénophobie**

Un questionnaire a été diffusé à plus de 300 organisations. Un certain nombre de conclusions pourraient être formulées sur la base des 65 réponses reçues. A la suite de cette enquête, un séminaire a été organisé en collaboration avec l'OIT en juin, où un plan d'action commun a été adopté.

A présent, la CSI donne suite à ce plan d'action, organise des séminaires et tente de mobiliser les syndicats. Les initiatives nationales sont soutenues à l'aide de la Déclaration de l'OIT. La CSI participe (financièrement) à un grand nombre de projets, dans le cadre de programmes syndicaux de formation.

Une conférence sur le racisme et la xénophobie est prévue en avril 2009. L'objectif pour la CSI sera d'y présenter un document politique.

## **Migration**

La question de la migration a été abordée lors de la dernière réunion du CG. Une résolution sera adoptée au prochain Congrès. Un projet pilote démarré en 2007 a été prolongé pour une période supplémentaire par LO-TCO. Des accords de partenariat ont été établis, des services sont fournis aux travailleuses et travailleurs migrants et une campagne d'organisation de ces travailleurs est en cours. En fonction des résultats, un nouveau programme pourrait être proposé après consultations.

Outre le suivi du projet pilote, il y aura aussi la possibilité de soumettre un projet sur la migration dans le cadre d'une initiative commune CE/ONU. La CSI invitera un certain nombre d'organisations à amorcer une coopération concrète.

Une demande a également été faite en vue d'une meilleure coordination entre la CSI et les FSI sur le chapitre migration.

Une remarque a été soulevée concernant la complémentarité entre la migration et le racisme, qui est susceptible de s'accroître sous l'effet de la crise. D'autre part, il convient de tenir compte du fait qu'un grand nombre de migrants cherchent désormais à regagner leur pays d'origine en raison de la crise. La migration et la mobilité doivent être traitées comme une question politique.

Un sujet qui mérite une attention particulière est la migration sud/sud.

## **5. Initiatives de l'UE en matière de coopération au développement**

L'UE a procédé à une révision de ses instruments en matière de coopération au développement et a lancé de nouveaux programmes. Ceux-ci feront l'objet d'un examen à mi-parcours au cours des prochains mois.

- Acteurs non étatiques (ANE) et autorités locales

On relève une volonté marquée de coopérer avec d'autres OSC que les ONG dans le cadre du programme ANE, notamment les syndicats, les universités, etc.. La Commission a mis sur pied un programme décentralisé.

Quant au soutien en réseau, le suivi du projet en cours doit être préparé à partir de 2009.

Le programme ANE est centré sur le développement des capacités. Il ouvre de nouvelles perspectives et suppose des dotations considérables. L'UE a lancé PADOR, un système en-ligne s'adressant aux candidats allocataires.

En février, une note conceptuelle a été introduite sur le travail en réseau de la CSI et le développement des capacités sur le VIH/sida dans les pays en développement.

La CE projette trois réunions d'information cette année: une au Mexique, une en Egypte et une en Tanzanie.

- Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH)

Un projet sur le travail en réseau et le travail forcé a été présenté mais n'a pas été retenu.



- Investir dans les gens

Ce programme couvre le genre, la santé, la culture, l'éducation et le travail décent. La CSI a eu des discussions avec la CE concernant la mise en œuvre. La CE a demandé des idées de projets que les syndicats pourraient développer sur le thème du travail décent. La CSI en confèrera avec le bureau de l'OIT à Bruxelles.

## **6. Politiques en matière de coopération au développement**

- Efficacité de l'aide, suivi de l'AAA et ISG/ICG**
- Le GFG et l'efficacité des organisations de la société civile**
- Financement pour le développement - Compte rendu et suivi**

Le rapport sur l'état d'avancement et le suivi sont présentés en Powerpoint. Les présentations peuvent être diffusées aux intéressés.

## **7. Préparation de la Résolution du Congrès de la CSI relative à la politique de développement - méthodologie**

Il n'y aura pas de comité de rédaction en tant que tel mais le réseau aura néanmoins la possibilité de soumettre les éléments à inclure durant le processus de rédaction du projet.

## **8. Questions diverses**

- Une session spécifiquement consacrée au Moyen-Orient et aux pays arabes sera organisée à Beyrouth, en avril, avec le soutien de l'OIT. Elle aura pour objet l'examen d'une approche plus coordonnée en matière de coopération au développement au niveau de la région.
- LO-Norvège a consenti à prendre en charge une partie du financement en vue de l'établissement d'un Observatoire des droits humains et syndicaux dans le monde arabe.
- La FTUB (Birmanie) a soumis une demande d'aide et la CSI a diffusé une circulaire à ce sujet aux organisations affiliées. Toutes contributions sont les bienvenues, à la lumière de la situation extrêmement difficile qu'affrontent les membres de la FTUB.
- La CSI organisera plusieurs réunions sur le changement climatique et ralliera le soutien nécessaire en vue de la participation de délégués de pays du sud.
- PANAF est le nom d'un programme d'éducation syndical soutenu par LO et TCO. La nouvelle phase de développement de ce programme requiert la participation d'autres partenaires également. La CSI, la CSI-Afrique, LO et TCO se mettront en rapport avec les partenaires intéressés.
- Le siège de la CSI-Afrique sera transféré à Lomé dans le courant de l'été 2009 et une aide financière est sollicitée pour les travaux de réfection des locaux. Certaines organisations ont d'ores et déjà signifié leur souhait de contribuer.
- La CSI soumettra des demandes en vue de l'organisation de divers séminaires en prélude au prochain Congrès mondial (Vancouver, juin 2010).

## **9. Prochaine réunion**

Un programme remanié des prochaines réunions sera diffusé. Des sessions de flux de travail seront organisées les 19 et 20 mai 2009.